



PICKLEBALL CANADA

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS DES COORDONNATEURS D'ARBITRES

2026-06

COORDONNATEURS DE LA FORMATION DES ARBITRES (RTC)

Généralités

1. Le coordonnateur de la formation des arbitres (RTC) est chargé de soutenir le recrutement, la formation et le perfectionnement des nouveaux arbitres, ainsi que d'aider les arbitres de niveau 1 à progresser vers l'obtention de la certification de niveau 2 dans la région qui lui est assignée. Le CFA collabore avec les chefs arbitres provinciaux, les formateurs et le personnel de Pickleball Canada afin de coordonner les occasions de formation, d'offrir du mentorat et de contribuer à assurer la mise en œuvre uniforme du programme d'arbitrage de Pickleball Canada.
2. Ces postes devraient idéalement être occupés par des arbitres certifiés (CR) ou des arbitres de niveau 2 possédant de l'expérience en formation

Régions

- Est : T.-N., N.-B., Î.-P.-É., N.-É.
- Centre : ON, QB, MB, NU
- Ouest : AB, BC, SK, YK, NT

Fonctions et responsabilités

1. Il s'agit d'un poste bénévole; le candidat doit être disposé à y consacrer quelques heures par semaine.
2. Le candidat doit être membre en règle de Pickleball Canada.
3. Doit respecter le code de conduite de Pickleball Canada
4. Soutenir le perfectionnement des stagiaires certifiés (VTs) en leur offrant des conseils, des occasions de formation et un encadrement sur le terrain afin de leur assurer une initiation positive à l'arbitrage.
5. Collaborer avec les arbitres en chef provinciaux et les formateurs d'arbitres établis dans la province pour offrir de la formation et du soutien aux stagiaires certifiés.
 - a. Faciliter leur progression du statut de stagiaire certifié à celui d'arbitre de niveau 1 en coordonnant la formation, en évaluant leur niveau de préparation et en s'assurant qu'ils répondent à toutes les exigences pour passer au niveau supérieur.
6. Mettre sur pied, recruter et gérer une équipe de formateurs d'arbitres chargés d'animer des cours de formation à l'arbitrage et des séances d'entraînement sur le terrain, conformément au Guide de l'arbitre de Pickleball Canada et aux lignes directrices sur les pratiques exemplaires.
7. Offrir de la formation et un soutien continu aux formateurs d'arbitres de la région dont ils sont responsables.



8. Tenir à jour les bases de données sur les arbitres en formation et ceux détenant des classements de niveau 1 et de niveau 2 dans la région.
9. Superviser le programme d'évaluation des arbitres de niveau 1 et de niveau 2, maintenir la communication avec les arbitres certifiés et les évaluateurs de niveau 2, s'assurer que les évaluateurs sont formés à remplir le formulaire d'évaluation par paliers (TRR) et veiller à ce que les formulaires TRR remplis soient soumis et enregistrés de manière appropriée.
10. Promouvoir la formation des arbitres et contribuer à l'augmentation du nombre d'arbitres qualifiés dans la région par le biais d'actions de sensibilisation auprès des clubs, des organisations, des médias sociaux et d'autres moyens de communication.
11. Apporter un soutien aux directeurs de tournois de sa région, au besoin, en ce qui concerne le perfectionnement et la formation des arbitres.
12. Assurer la liaison avec le coordonnateur des arbitres certifiés (CRC) au sujet du perfectionnement des arbitres et de leur progression dans le parcours d'arbitrage.
13. Assurer la coordination avec les autres coordonnateurs régionaux de la formation concernant les initiatives nationales de développement des arbitres et les communications à ce sujet.
14. Se tenir au courant des règles de Pickleball Canada, des modifications apportées à celles-ci et du Guide de l'arbitre, y compris les pratiques exemplaires

Compétences

- Excellente connaissance du programme d'arbitrage de Pickleball Canada et du parcours de perfectionnement des arbitres.
- Solides compétences en matière d'enseignement, de mentorat et d'encadrement.
- Maîtrise des applications informatiques, de la courriel et des plateformes de communication virtuelles.
- Capacité à établir des relations de travail positives avec les arbitres, les formateurs, les arbitres en chef provinciaux et le personnel de Pickleball Canada.
- Solides compétences en leadership, en organisation, en communication et en rédaction.
- Expérience avérée en matière d'arbitrage et solide compréhension des règles et des procédures du pickleball; une certification d'arbitre est préférable, mais n'est pas obligatoire.

Compétences

- Patience et engagement envers le perfectionnement des arbitres.
- Comportement professionnel, respectueux et accessible.
- Solides compétences en communication verbale et écrite.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de création de liens.
- Capacité à offrir des commentaires constructifs et à jouer un rôle de mentor.
- Solides compétences en organisation et en résolution de problèmes.



COORDONNATEURS D'ARBITRES CERTIFIÉS (CRC)

Généralités

1. Le coordonnateur des arbitres certifiés (CRC) soutient le développement et l'avancement des arbitres de niveau 2 vers le statut d'arbitre certifié au sein de la région qui lui est assignée. Le CRC offre un encadrement, coordonne les occasions d'évaluation, aide à remplir les exigences de certification et sert de ressource aux arbitres qui visent des niveaux d'arbitrage plus élevés.
2. Ce poste est réservé exclusivement aux arbitres certifiés (CR) actuels

Régions

- Est : T.-N.-L., N.-B., Î.-P.-É., N.-É.
- Centre : ON, QB, MB, NU
- Ouest : AB, BC, SK, YK, NT

Fonctions et responsabilités

1. Il s'agit d'un poste bénévole; le candidat doit être disposé à y consacrer quelques heures par semaine.
2. Le candidat doit être membre en règle de Pickleball Canada.
3. Doit respecter le code de conduite de Pickleball Canada
4. Superviser le perfectionnement des arbitres ayant obtenu la certification de niveau 2 et les soutenir dans leur progression vers l'évaluation menant à la certification d'arbitre.
5. Mettre en place et gérer un programme de mentorat destiné aux arbitres de niveau 2 qui aspirent à devenir des arbitres certifiés, et assigner des mentors au besoin.
6. Mener des entrevues orales avec les arbitres de niveau 2 afin d'évaluer leur préparation à l'évaluation d'arbitre certifié.
7. Offrir du mentorat et des conseils aux coordonnateurs d'arbitrage lors des tournois sanctionnés, au besoin.
8. Mettre les coordonnateurs des arbitres en contact avec les arbitres certifiés de leur région.
9. Assurer la liaison avec le coordonnateur de la formation des arbitres (RTC) afin de soutenir le perfectionnement des arbitres à mesure qu'ils progressent dans leur parcours d'arbitrage.
10. Assurer la coordination avec les autres coordonnateurs des arbitres certifiés concernant les initiatives nationales de perfectionnement des arbitres et les communications.
11. Se tenir au courant des règles de Pickleball Canada, des modifications apportées à celles-ci et du Guide de l'arbitre, y compris les pratiques exemplaires.

Compétences :

- Solide connaissance du programme de certification des arbitres
- Solides compétences en matière d'enseignement, de mentorat et d'encadrement.
- Maîtrise des applications informatiques, de la courriel et des plateformes de communication virtuelles.
- Capacité à établir des relations de travail positives avec les arbitres, les formateurs, les arbitres en chef provinciaux et le personnel de Pickleball Canada.
- Solides compétences en leadership, en organisation, en communication et en rédaction.



- Expérience avérée en tant qu'arbitre et solide compréhension des règles et des procédures du pickleball; la certification d'arbitre est préférable, mais n'est pas obligatoire.

Compétences

- Patience et engagement envers le perfectionnement des arbitres.
- Comportement professionnel, respectueux et accessible.
- Excellentes aptitudes en communication orale et écrite.
- Excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de création de liens.
- Capacité à fournir des commentaires constructifs et à offrir un encadrement.
- Solides compétences en matière d'organisation et de résolution de problèmes